

L'Etat de l'alimentation et de l'agriculture 2018 (SOFA) : migration, agriculture et développement rural Nadjirou Sall (Roppa) – 15 Octobre 2018

Panel lors de la CSA 45

- Il me plaît de prendre la parole ici au nom du Mécanisme de la Société Civile, en tant que facilitateur de la région Afrique, venant du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) – réseau qui couvre les 15 pays de la CEDEAO et touche 50 millions d'exploitants familiaux.

- **De quoi parle-t-on ?** La migration en général est un phénomène de mobilité des populations inhérent aux transformations des sociétés, de l'humanité, qui existe depuis longtemps et qui existera toujours. Mais le phénomène que nous vivons actuellement est une dénonciation des personnes qui souffrent de la pauvreté et de la faim, due à des politiques publiques inadaptées qui continuent à creuser et entretenir les inégalités entre les riches et les pauvres, entre les villes et les milieux ruraux.

- Le rapport de la Banque Mondiale en 2016 montre que 80% des pauvres vivent en milieu rural et parmi eux près de 70% vivent de l'agriculture et 40% sont sans éducation de base.

- Selon la BAD, en Afrique, plus de 70 % des jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté et entre 10 et 12 millions de jeunes entrent chaque année sur le marché de l'emploi alors que l'offre n'est que de 3,1 millions d'emplois par an¹. Toujours selon les estimations de la BAD, ce sont 3 millions de jeunes en Afrique de l'Ouest qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi et l'offre est seulement de 900 000 emplois par an.

- Comment apporter des solutions durables à ces questions majeures en Afrique? Les réponses, quel que soit le contexte, résident dans une approche territoriale, qui prend appui sur les capacités d'innovation et

¹ BAD : rapport 2018 sur les perspectives économiques en Afrique

de résilience des exploitations familiales qui constituent par ailleurs le système de production dominant.

■ Dans ce contexte nous faisons le constat de 3 défis majeurs à relever :

- (i) Améliorer le statut des jeunes ruraux auprès des exploitations familiales, des communautés locales et des Etats;
- (ii) Rendre disponibles et accessibles aux jeunes ruraux, les mécanismes de financement permettant équitablement aux jeunes ruraux hommes et femmes, de développer des emplois durables dans le secteur agrosylvopastorale et halieutique ;
- (iii) Favoriser la mise en place de politiques publiques adaptées, inclusives et cohérentes qui facilitent durablement l'employabilité et l'insertion/installation massive des jeunes ruraux dans les métiers du secteur agrosylvopastoral et halieutique.

■ La rupture souhaitée pour répondre à ces défis actuels pose un enjeu fondamental de droit par rapport à l'accès aux ressources. C'est pourquoi la déclaration sur les droits des paysans est un instrument important pour réduire les inégalités entre les métiers agricoles et des autres secteurs, entre les villes et le milieu rural et favoriser la réalisation des ODD. Elle mérite donc un soutien de tous et l'adoption de la Décennie de l'Agriculture Familiale est une véritable opportunité pour faire adopter et faire valoir ce droit.

■ Le ROPPA à travers son plan stratégique s'est engagé à promouvoir la Décennie de l'agriculture Familiale en synergie avec de nombreuses autres réseaux d'acteurs des Systèmes Agricoles et Alimentaires (SAA) en Afrique de l'Ouest et ailleurs.